

Le **Comité Local d'Aide aux Projets (Adresse postale 215 rue d'Arleux 59500 DOUAI)** accompagne et soutient les projets, individuels ou collectifs, à l'initiative des jeunes du Douaisis.

CRITERES

Le CLAP Junior est accessible à tous les jeunes âgés de 11 à 16 ans, domiciliés sur l'une des 64 communes de l'arrondissement du Douaisis.

TYPE DE PROJET

Projets individuels, collectifs ou junior association

DOMAINE DU PROJET

- Citoyenneté
- Environnement, sciences
- Solidarité de proximité
- Animation locale
- Culturel, artistique
- Sportif
- Vacances (uniquement pour un projet organisé conjointement avec des jeunes en projet CLAP 16/25 ans)

Les projets qui ne sont pas à l'initiative directe des porteurs de projet ne sont pas recevables. Les projets initiés dans le cadre scolaire sont recevables s'ils relèvent d'un engagement personnel du porteur de projet. Sont également recevables les projets portés par une « junior association ».

ACCOMPAGNEMENT PAR LES PARRAINS

Possibilité de se faire aider par un professionnel, appelé « parrain ». Le parrain travaille en mairie, dans un établissement scolaire, une structure jeunesse ou une association. Il peut vous écouter, et vous aider à préparer votre projet, compléter votre dossier de candidature. Le parrain atteste du sérieux du projet et pourra éventuellement recevoir l'aide du CLAP Junior (voir « coup de pouce financier » ci-dessous).

COUP DE POUCE FINANCIER

L'aide financière est attribuée en fonction du projet (jusqu'à 500 € d'aide possible par projet, plus ou moins selon le budget). La décision d'attribuer une aide est prise par les membres de la commission CLAP Junior du Douaisis.

L'AIDE FINANCIERE POURRA ETRE VERSEE :

A UN PARRAIN :

L'aide pourra être versée à un parrain désigné par le porteur du projet, à condition qu'il s'agisse d'une collectivité territoriale ou d'une association. Les porteurs du projet restent responsables du projet. Le formulaire de demande de versement à un tiers devra être dûment complété et signé par le représentant qui perçoit l'aide. En cas de parrainage par un établissement scolaire, le principal de l'établissement devra désigner l'association susceptible d'héberger le ou les prix (foyer socio-éducatif...).

A L'ASSOCIATION :

L'aide accordée se fera sur présentation de devis ou de facture acquittée directement sur le compte de la junior association. Si la junior association ne possède pas de compte, voir le « versement au porteur du projet ».

AU PORTEUR DU PROJET :

En cas de versement au porteur du projet, obligatoirement titulaire d'un compte bancaire ou postal, l'attribution de l'aide se fera sur présentation de devis ou de facture acquittée. A noter que la facture la plus élevée peut être payée directement par le dispositif CLAP.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le porteur du projet doit compléter le dossier de candidature disponible au CLAP ou au Cœur d'Ostrevent.

L'ensemble des documents sont téléchargeables à partir des sites Internet

www.mjcdouai.fr

www.cc-coeurdostrevent.fr

Facebook : CLAP du Douaisis

Le dossier de candidature complet doit être rendu au CLAP 10 jours avant la date de commission (voir calendrier ci-dessous).

Les porteurs de projet devront également faire compléter par leur représentant légal (parents, tuteurs) l'autorisation de participation et la joindre au dossier.

Un seul dossier peut être déposé par jeune ou groupe de jeunes.

PASSAGE EN COMMISSION CLAP JUNIOR

Le jour de la commission CLAP, une présentation du projet, par le porteur (plus groupe) est demandée. Le montant de l'aide attribuée vous est transmis le jour même.

REALISATION ET SUIVI DU PROJET :

Le porteur de projet s'engage à informer le CLAP ou le cœur d'Ostrevent, de tout changement. En cas d'annulation du projet ou de non-réalisation, il s'engage à restituer l'aide attribuée, déduction faite des éventuels frais engagés sur présentation des factures.

LE BILAN

Une fois le projet concrétisé, les porteurs du projet doivent obligatoirement remettre un bilan au CLAP. En cas de non remise du bilan, le CLAP peut demander Le remboursement de l'aide attribuée.

RUBRIQUE CONTACT

CLAP

Doris Paget et Aurélie Dumont,

MJC Douai CLAP

215 rue d'Arleux – 59500 DOUAI

03.27.71.18.19 /clap@mjcdouai.fr

CCCO

Sébastien Kebdi,

Cœur d'Ostrevent

221b rue Achille Andris – 59490 SOMAIN

03 61 29 70 02 / skebdi@cc-coeurdostrevent.fr

CALENDRIER DES COMMISSIONS CLAP JUNIOR, PERIODE 2012



Les commissions CLAP Junior (maintenues uniquement en cas de projet), les mercredis de 14h à 16h à la MJC de Douai :

25 janvier 2012
22 février 2012
21 mars 2012
18 avril 2012
23 mai 2012
20 juin 2012

Ou possibilité de passer en commissions CLAP, le mardi de 14h à 16h

10 Janvier 2012	Cœur d'Ostrevent Avenue du Bois – 59287 LEWARDE
14 Février 2012	Mairie de Raimbecourt 77 Place Georges Clémenceau
10 Avril 2012	Mille Club - Bouée des Jeunes 2 Rue de la Ferme – DOUAI-DORIGNIES
29 Mai 2012	Centre Social Françoise Dolto Rue Estienne d'Orves - 59146 PECQUENCOURT
05 Juin 2012	Mairie de Hornaing 12 Rue Jean Jaurès – 59171 HORNAING
12 Juin 2012	Rencontres et Loisirs 937 Rue du Faubourg de Béthune - 59500 DOUAI
19 Juin 2012	Point Ecoute Jeunes Rue de l'Abbaye - 59870 MARCHIENNES
26 Juin 2012	Centre Social du Faubourg de Béthune 1 Rue de Charleville - 59500 DOUAI
03 Juillet 2012	MJC Douai 215 Rue d'Arleux
10 Juillet 2012	MJC Douai 215 Rue d'Arleux – 59500 DOUAI
17 Juillet 2012	Local Jeunes Gayant Rue Pierre de Coubertin - 59500 DOUAI
24 Juillet 2012	MJC Douai 215 Rue d'Arleux – 59500 DOUAI

ATTENTION DEPOT DU DOSSIER IMPERATIVEMENT 10 JOURS AVANT LA DATE DE LA COMMISSION.